



# Futur viaduc du Vistre

Ligne LGV

P.6

Action solidarité

P.12

Vie économique

P.14

Inond'actions

P.17

# ÉTAT CIVIL

## ■ **NAISSANCES :**

FESQUET Lisa, née le 4 février 2015 à Montpellier

DREYFUS Liam, né le 26 février 2015 à Nîmes

MONTEIL Tom, né le 20 mars 2015 à Nîmes

MONTEIL Charlie, né le 20 mars 2015 à Nîmes

MARTINEZ Laura, née le 27 mars 2015 à Nîmes

## ■ **MARIAGE :**

Melle Latifa MEZOUARA et M. Mohamed EL HABIB,  
le 7 février 2015

## ■ **DÉCÈS :**

Darwin RIVIERE, survenu le 16 janvier 2015

Jean-Yves BELTRAN, survenu le 2 février 2015

Arlette PHILIP, survenu le 7 mars 2015

Jeanne DUPLAT épouse NAUD, survenu le 13 mars 2015

Christiane PASTOR épouse CORTES, survenu le 3 avril 2015

## DEFIBRILLATEUR

*Un défibrillateur est à disposition au café de l'Avenir aux heures d'ouverture.*

## REMERCIEMENTS

*La famille de Madame Jeanne NAUD remercie tous ceux qui l'ont soutenue ou qui lui ont témoigné leur sympathie.*

## HOMMAGE

**> Lili Pagès nous a quittés,  
à l'aube de ses 93 ans.**

*Patronne du café avec son mari Marcel pendant de très longues années, ils avaient su rassembler toutes les générations dans cet endroit pour être le cœur du village.*

*Des parties de cartes, de billard, d'équipes mémorables au comptoir, des pacs à l'eau pour la mi-temps des matchs de foot, la fête votive dans la rue du jeu de ballon, et j'en passe, tout cela était le café de l'avenir.*

*Ta gentillesse, ton aptitude à aider les gens, ta présence resteront gravés à jamais. Adieu Lili et condoléances à toute ta famille.*

# SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les travaux du conseil	4-7
Communication Mairie	8-10
Travaux et réalisations	11
Jeunesse et culture	12-13
Vie économique	14
Forum des associations	15-18
La CCRVV vous informe	19
Numéros utiles	20



**Directeur de la publication :**  
Jean-François Laurent

**Comité de rédaction :**  
Agnès Nectoux, Thierry Pascal,  
Nathalie Calia, Christine Fichot,  
Xavier Causse, Joëlle Pascual.

**Adressez vos articles à :**  
agnes.vestric@orange.fr

**Maquette :** Mimesis - 06 15 48 91 41

**Impression :** JF impression



# LE MOT DU MAIRE



## ***Vestriçoises, Vestriçois,***

Vous allez découvrir au fil des pages un nouveau bulletin, couverture, pagination, graphisme différents. C'est un choix de la commission communication, cela ne changera en rien l'information sur la vie communale et les décisions municipales.

L'arrêté des comptes à fin 2014 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 151 874,83 euros et d'investissement de 1 373 226,88 euros. La maîtrise des dépenses de fonctionnement s'imposera dans les prochaines années du fait de la diminution des dotations de l'état qui est estimée à plus de 25 % soit 56 000 euros d'ici la fin 2017.

Le résultat excédentaire de la section investissement, dû en partie à la vente du terrain du lotissement des Allées du Marquis, nous permet de programmer la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux de la traversée de la départementale 56 et de l'aménagement de l'abri bus en face de la poste. Les demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental, notre principal financeur, qui est en co-maîtrise d'œuvre.

Nous envisageons par ailleurs de rehausser une partie de la route du mas de Villèle afin de diminuer le retour de l'eau vers le village par le Rézil en cas de montée du vistre. D'autres programmes de travaux, surtout en matière de rénovation de rues sont prévus.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI 2) qui doit être bientôt signé, figure l'estimation financière d'une opération de réduction de la vulnérabilité de l'habitat privé. Plus concrètement, un diagnostic sera établi sur chaque logement en zone inondable, sur volontariat. La commune, maître d'ouvrage, financera à hauteur de 20% de la dépense après déduction des subventions de l'état 50%, de la région 20% et du conseil départemental 10%. Si ce diagnostic préconise des travaux à effectuer, ceux-ci seront aidés à hauteur de 60% par l'état et le conseil départemental, le solde étant à la charge des propriétaires.

Nous étudions, avec certaines communes de la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle, la mise en place d'une mutuelle communale. Un questionnaire est joint à ce journal afin d'évaluer le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par cette démarche.

Certaines personnes indécoutes, si on peut les appeler ainsi, confondent nos cimetières avec un marché aux fleurs. Les familles endeuillées qui viennent se recueillir sur les tombes de leur défunt ont la désagréable surprise de constater le vol de fleurs, de plantes ou d'objets. Ces actes sont innombrables et dénotent l'état d'esprit dans lequel se trouve notre société. Doit-on équiper nos cimetières de caméras de vidéo-surveillance...

Nous continuons à aménager certains espaces publics, par la mise en place de jeux pour enfants, la création de terrains de détente et d'activités.

Une de mes priorités est la qualité de vie de notre village et nous mettons tout en oeuvre avec le conseil municipal afin que Vestric et Candiac demeure un endroit tranquille où il a toujours fait bon vivre.

*Jean-François Laurent,  
Maire de Vestric et Candiac*



### VOTRE MAIRE VOUS REÇOIT

M. Jean-François Laurent  
vous reçoit sur rendez-vous  
les lundis après-midi de  
14h à 17h30 et les vendredis  
matin de 8h30 à 11h.



4

# LES TRAVAUX DU CONSEIL

[ CONSEIL DU 21 JANVIER 2015 ]

## ■ TROISIÈME TRANCHE DE LA RD 56

Le cabinet CEREG a travaillé sur le projet de la 3<sup>ème</sup> tranche du RD56. Le conseil municipal doit entériner le projet afin de demander les subventions et de lancer la procédure d'appel d'offres pour retenir les entreprises.

***Le conseil municipal approuve à l'unanimité.***

## ■ TRAVAUX DE L'ENTRÉE DU VILLAGE CÔTÉ AGENCE POSTALE

Le cabinet CEREG a aussi monté le dossier de l'entrée du village côté Agence Postale. Il est aussi prévu de déplacer l'abri bus situé aux arènes. Comme pour la 3<sup>ème</sup> tranche, il y a lieu d'entériner le projet, de demander les subventions et de lancer la procédure d'appel d'offres pour retenir les entreprises.

***Le conseil municipal approuve à l'unanimité.***

## ■ SUBVENTIONS : PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander pour le projet cité ci-dessus, la subvention des amendes de police.

## ■ DOTATION ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)

M. le Maire propose de présenter le projet de réhabilitation de l'entrée du village en insistant sur le déplacement des trottoirs devant l'Agence Postale et de l'abri bus.

De même il propose de déposer le dossier pour la 3<sup>ème</sup> partie du RD 56 tendant lui aussi à la sécurisation des piétons.

***Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire***

***à demander la subvention.***

## ■ PLU (PLAN LOCAL D'URBANISATION)

le maire rappelle au conseil municipal que le débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a eu lieu le 11 septembre dernier. L'étape suivante est d'arrêter le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de PLU. Le projet de PLU arrêté sera ensuite communiqué pour avis aux personnes publiques associées, puis soumis à l'enquête publique.

***Le conseil municipal à l'unanimité arrête le projet de PLU, tel qu'il lui avait été présenté.***

[ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2015 ]

## ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLASSEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : ZONE D'ACTIVITÉS DE LA MONTÉE ROUGE A VERGÈZE

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la communauté de communes Rhône Vistre Vidourle réalise actuellement la zone d'activité de la Montée Rouge à Vergèze et intervient en tant que maître d'ouvrage de l'opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la nouvelle cartographie de la zone d'activités économique d'intérêt communautaire incluant la Montée Rouge à Vergèze.

## ■ AVENANT N°1 LYONNAISE DES EAUX CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

***Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant***

***n°1 au contrat de délégation du service public de l'eau potable et à l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement.***

### ■ CONSOMMATIONS FORFAITAIRES

Il a été constaté que de nombreux utilisateurs de l'eau potable utilisaient leur forage et rejetaient dans le réseau assainissement de l'eau domestique qui n'était pas facturée. Cette pratique engendre un manque à gagner tant pour la commune que pour le délégataire.

Il est proposé de fixer pour le calcul des volumes définis le nombre d'habitants à 4 par habitation et à 40m<sup>3</sup>/an/habitant en l'absence de déclaration contraire des pétitionnaires le conseil municipal doit délibérer.

***Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du nouveau calcul de la redevance assainissement collectif.***

### ■ DÉNOMINATION VOIRIE

La voirie du lotissement « les Allées du Marquis » étant terminée, il y a lieu de nommer la voie du lotissement.

***Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer la rue du lotissement « les Allées du Marquis », « Allée du Marquis ».***

## [ CONSEIL DU 25 MARS 2015 ]

### ■ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR ANNÉE 2014

Le compte administratif est l'état arrêté des comptes de l'année N-1, des recettes et des dépenses engagées par le Maire.

De même, le compte de gestion du percepteur est le résultat du compte administratif comparé à la gestion financière du percepteur. Il permet de s'assurer du respect des autorisations budgétaires de la commune.

Le compte de gestion doit être conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la commune.

Les chiffres du budget pour 2014 sont identiques pour le compte administratif et le compte de gestion.

Le conseil municipal doit se prononcer sur ces deux comptes.

***Le compte administratif et le compte de gestion 2014 sont approuvés à l'unanimité.***

### ■ AFFECTATION DES RÉSULTATS

Pour l'année 2014, l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice fait apparaître un excédent (recettes-dépenses) :

- pour la section de fonctionnement : ..... 151 874 €
- pour la section d'investissement : ..... 1 373 226 €

***Le conseil municipal à l'unanimité décide de garder à chaque section l'excédent de 2014.***

### ■ VOTE DES TAXES COMMUNALES

Avant le vote du budget, il y a lieu de délibérer sur le taux des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti.

Pour rappel 2014 :

**TAUX COMMUNAL :**

**TH : 12.40 % / FB : 17.14 % / FNB : 61.49 %**

***La proposition est de maintenir les mêmes taux que ceux de 2014. Le conseil municipal à l'unanimité garde pour 2015 les mêmes taux que 2014.***

### ■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 1 055 062 €.

Dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 1 436 583 €

***Après lecture, Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget 2015.***

### ■ BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2015 M 49

Comme pour le budget M14, le compte de gestion du percepteur et le compte administratif doivent être votés.

Les chiffres du budget pour 2014 sont identiques pour le compte administratif et le compte de gestion.

***Le compte administratif et le compte de gestion 2014 sont approuvés à l'unanimité.***

### ■ AFFECTATION DES RÉSULTATS

Pour l'année 2014, l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice fait apparaître un excédent (recettes-dépenses)

- pour la section d'exploitation : ..... 47 307 €
- pour la section d'investissement : ..... 64 778 €

***Le conseil municipal à l'unanimité décide de garder à chaque section l'excédent de 2014.***

### ■ PRIX DE L'EAU

M. le Maire propose de conserver les tarifs identiques à l'année 2014, soit :

Part communale eau : 0.35 €/m<sup>3</sup>

Part communale assainissement : 0.35 €/m<sup>3</sup>

De fixer pour l'année 2015 une part fixe pour le service de l'eau potable de 5 € par facture.

De fixer pour l'année 2015 une part fixe pour le service de l'assainissement de 5 € par facture.

***A l'unanimité, le conseil approuve les tarifs 2015.***

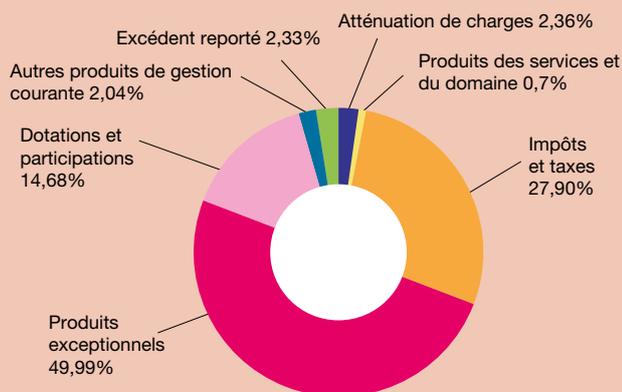
### ■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M 49

Dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 161 043 €.

Dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 208 923 €.

***Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget eau et assainissement 2015.***

# LE BUDGET RÉALISÉ 2014

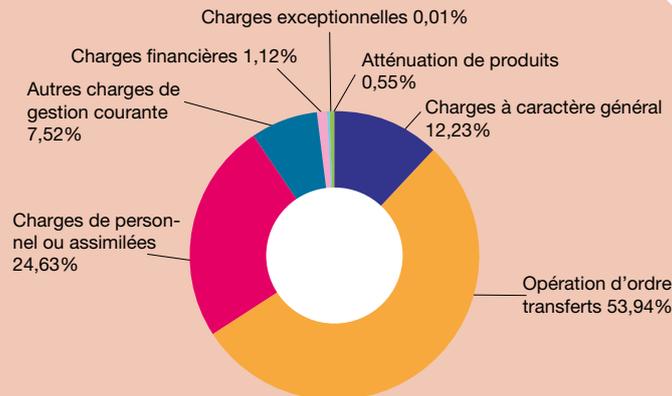


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014

**Recettes : 2 005 635,18 €**

Atténuation de charges.....	47 467,07 €
Produits des services et du domaine .....	5 397,24 €
Impôts et taxes .....	559 571,77 €
Produits exceptionnels .....	1 002 733,33 €
Dotations et participations.....	294 490,12 €
Autres produits de gestion courante .....	45 038,66 €
Excédent reporté .....	50 936,99 €

Total .....2 005 635,18 €

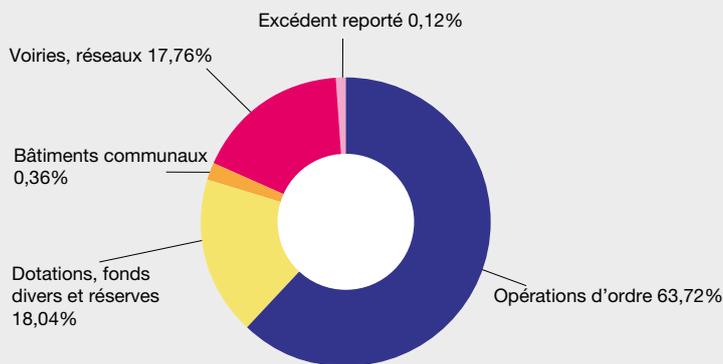


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

**Dépenses : 1 853 760,35 €**

Charges à caractère général .....	226 837,17 €
Opération d'ordre transferts.....	1 000 000,00 €
Charges de personnel ou assimilées .....	456 571,09 €
Autres charges de gestion courante .....	139 274,35 €
Charges financières.....	20 601,74 €
Charges exceptionnelles.....	214 €
Atténuation de produits.....	10 262,00 €

Total.....1 853 760,35 €

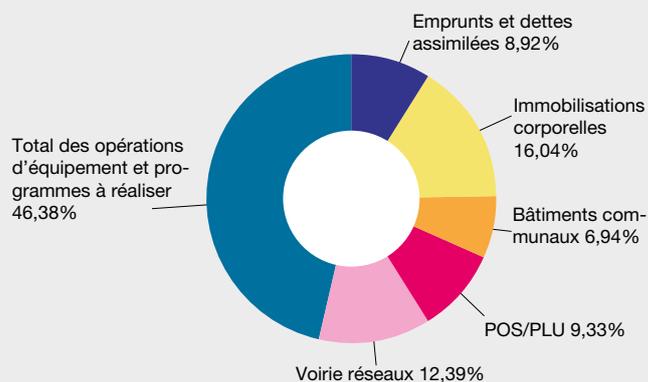


RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

**Recettes : 1 569 354,66 €**

Opérations d'ordre.....	1 000 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves .....	283 094,43 €
Bâtiments communaux.....	5 700,00 €
Voiries, réseaux.....	278 735,92 €
Excédent reporté .....	1 824,31 €

Total .....1 569 354,66 €

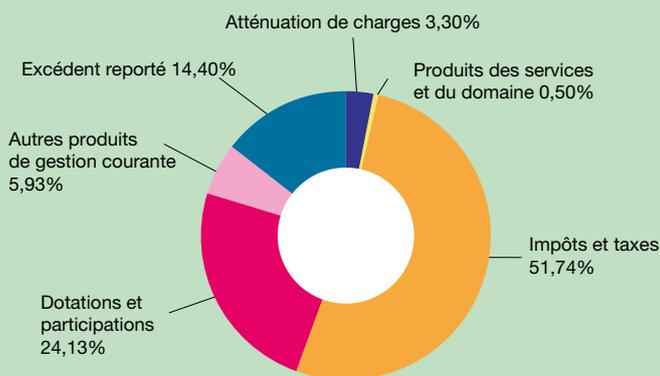


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

**Dépenses : 196 127,78 €**

Emprunts et dettes assimilées .....	17 471,61 €
Immobilisations corporelles.....	31 463,00 €
Bâtiments communaux .....	13 628,78 €
POS/PLU .....	18 306,00 €
Voirie réseaux.....	24 286,59 €
Total des opérations d'équipement et programmes à réaliser .....	90 970,80 €
Total.....	196 127,78 €

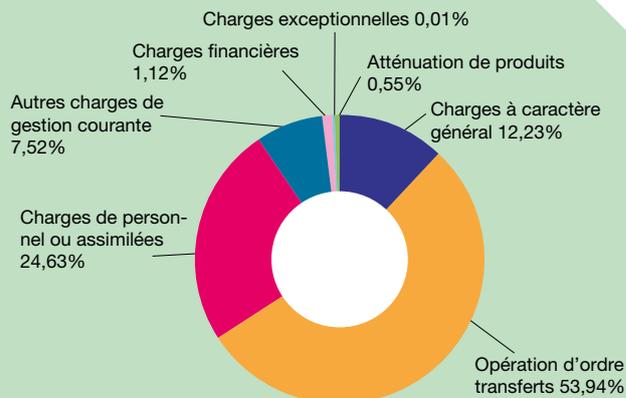
# LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2015



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

**Recettes : 1 055 062,87 €**

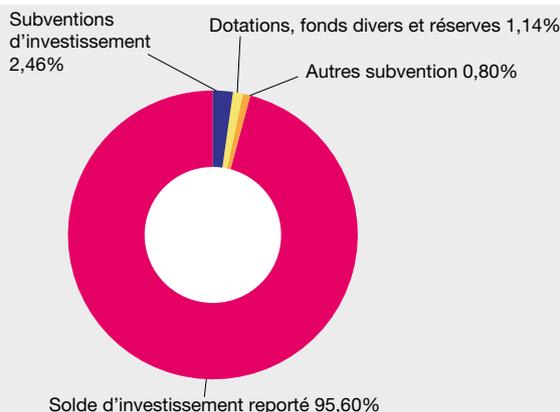
Atténuation de charges	35 000,00 €
Produits des services et du domaine	5 213,00 €
Impôts et taxes	545 948,04 €
Dotations et participations	254 527,00 €
Autres produits de gestion courante	62 500,00 €
Excédent reporté	151 874,83 €
<b>Total</b>	<b>1 055 062,87 €</b>



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

**Dépenses : 1 055 062,87 €**

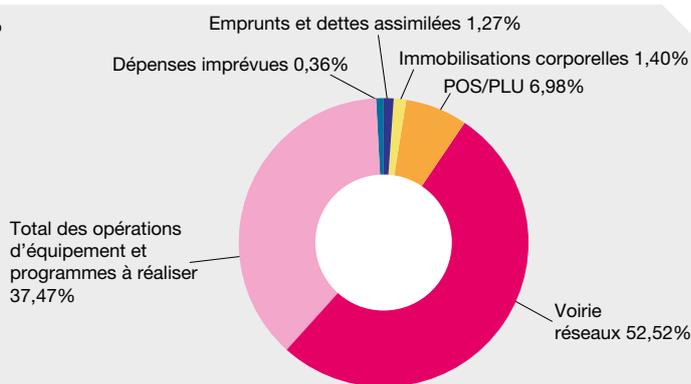
Charges à caractère général	353 700,00 €
Charges de personnel ou assimilées	474 800,00 €
Autres charges de gestion courante	154 774,08 €
Charges financières	19 825,65 €
Dépenses imprévues	27 463,14 €
Charges exceptionnelles	12 500,00 €
Atténuation de produits	12 000,00 €
<b>Total</b>	<b>1 055 062,87 €</b>



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015

**Recettes : 1 436 583,96 €**

Subventions d'investissement	35 341,59 €
Dotations, fonds divers et réserves	16 436,00 €
Autres subventions	11 579,49 €
Solde d'investissement reporté	1 373 226,88 €
<b>Total</b>	<b>1 436 583,96 €</b>



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015

**Dépenses : 1 436 583,96 €**

Emprunts et dettes assimilées	18 247,70 €
Immobilisations corporelles	20 000,00 €
POS/PLU	100 320,00 €
Voirie réseaux	754 538,06 €
Total des opérations d'équipement et programmes à réaliser	538 304,84 €
Dépenses imprévues	5 173,36 €
<b>Total</b>	<b>1 436 583,96 €</b>



## DIX ARBRES ARRACHÉS MAIS 20 REPLANTÉS !!!

Les plantations de la cour de la mairie et de la place des arènes sont achevées.

Après la création de la nouvelle salle du conseil et des mariages, c'est au tour de la cour de la mairie, ancienne cour des écoles, de changer d'aspect. Les vieux sopho-

ras ont laissés place à des oliviers, arbres méridionaux par excellence.

Quant à la place des arènes ce sont des mûriers platanes stériles qui dès le printemps venu, l'ombrageront. A n'en point douter, elle accueillera les festejaires, les associations désirant faire des repas, les joueurs de boules etc. qui profiteront de ce nouvel aménagement. Deux micocouliers ont parachevé l'alignement de l'entrée des arènes.

Les travaux de terrassement ont été confiés à un artisan vestriçois.

Le service technique a conçu les jardinières où sont plantés les oliviers et les employés des espaces verts ont réalisé toutes les plantations, le tuteurage et la remise en forme des sols.



# LES ALLÉES DU MARQUIS



l'aménageur, la municipalité a imposé certains équipements tels que :

- Les murs de clôture enduits d'une hauteur de 1.60 m sur les voiries
- Les boîtes aux lettres encastrées
- Le choix des végétaux et leur disposition
- Les candélabres
- Les places de stationnement
- Le terrain, réparti en 23 lots
- 22 destinés à des constructions individuelles
- 1 réservé à 5 logements sociaux dont la mise en œuvre est confiée à « Un Toit pour Tous » est maintenant viabilisé.

Après étude de plusieurs dossiers, le projet de la société Portal a été retenu pour l'aménage-

ment du nouveau lotissement baptisé « Les Allées du Marquis » sur un terrain communal. En concertation avec

Les premiers permis de construire ont été déposés début mars et les constructions devraient débuter l'été prochain.

9

## CARNAVAL



Annulé et reporté pour cause de pluie, ce qui explique la faible affluence. Le soleil brillait à nouveau en ce samedi après-midi pour recevoir les enfants déguisés ainsi que quelques courageux adultes. Le cortège est parti au son de la musique joués par la pena Mithra en traversant le village, pour finir aux arènes.

Le caramentran, conçu par l'école maternelle et le centre de loisirs, fut brûlé dans la piste. Tout ce petit monde s'est ensuite rendu à la salle polyvalente pour un goûter bien mérité. Merci à tous et à l'an prochain.

### HYDR'EAU CAMARGUE

Traitement de l'eau/pompage/  
arrosage/piscine

MARTIN Bruno  
Moulin des Chevaux  
30740 LE CAILAR

06 16 55 92 66  
bruno.martin4@wanadoo.fr

0466585983

L&M COIFFURE  
COIFFEUR CREATEUR  
Hommes et femmes

RN113 30600 VESTRIC ET  
CANDIAC

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le contrat d'entretien de l'éclairage public, avec la société SEGEP, a été renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Un petit rappel sur son contenu :

- Un passage systématique une fois par mois et le remplacement des lampes défectueuses
- Sur demande, si une panne intervient

sur plusieurs points lumineux dans une ou plusieurs rues : dépannage dans la semaine suivant la requête

- En cas d'urgence, une panne totale dans un quartier ou un candélabre tombé sur la voie publique : intervention dans les 4 heures suivant l'appel 24h/24 et 7 jours/7.

# VILLAGES FLEURIS



Depuis 2008, la commune participe au concours des villes et villages fleuris.

Pour 2014, 85 communes se sont engagées dans cette démarche.

Le lundi 23 février, dans la salle de l'auditorium de la maison du département, Vestric et Candiac a été doté d'un troisième prix comprenant un diplôme et un bon d'achat à retirer dans une pépinière.

La récompense fut remise par le

Conseiller Général de notre canton, Mr Patrick Bonton, et Mr Yvan Verdier, Président de la Commission Départementale « Fleurissement et Cadre de Vie ».

A la fin de cette cérémonie, ces deux Conseillers Généraux qui depuis de nombreuses années remettaient le sésame aux récipiendaires, ont tirés leur révérence.

Thierry PASCAL

# infos utiles

## Groupe Scolaire Montcalm

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises les jours de classe des trois premières semaines du mois de Mai :

A) Se présenter d'abord en mairie pour l'inscription avec :

- le carnet de santé de l'élève
- le livret de famille
- un justificatif de résidence

B) Prendre ensuite rendez-vous avec l'école pour l'admission avec :

- une photocopie de ou des page(s) des vaccinations
- une photocopie de la page des parents
- le certificat d'inscription fourni par la mairie, portant votre adresse

Prendre rendez-vous pour l'école maternelle au 04.66.71.43.30, pour l'école élémentaire au 04.66.71.57.79

## Recensement militaire

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en 1999, sont invités à se rendre en mairie le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents (recensement obligatoire).

## Livraison de médicaments à domicile

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent appeler la mairie et se faire livrer leurs médicaments. Un membre du C.C.A.S vient gratuitement prendre votre ordonnance et vous ramène vos médicaments.

## Ramassage des encombrants et déchets verts

La mairie assure un ramassage d'encombrants et déchets verts (en sacs uniquement).

Il est exclusivement réservé aux :

- Personnes âgées de + 65 ans et sans moyen de locomotion
- Personnes à mobilité réduite ou handicapées.

Celui-ci s'effectuera le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. Tél. 04 66 71 11 58

# COMMISSION DES TRAVAUX

La commission travaux a validé plusieurs propositions pour la remise en état de bâtiments et infrastructures dans le village :

- les projecteurs défectueux du terrain de foot ont été remplacés par un éclairage plus puissant mais aussi plus économique ;
- le toit de La maison Gabian va faire l'objet d'une remise en état complète suite à des problèmes de fuites récurrentes lors de violents orages ;
- mise en place de nouvelles gouttières à la Mairie et aux appartements situés à l'étage ;
- les arènes ont subi, cet hiver, un petit lifting au niveau des planches latérales contre les gradins. Inaugurées en 1995, celui-ci s'avérait nécessaire après vingt années d'utilisation.

Les services techniques, aidé par l'ESAT OSARIS, ont peint puis posé les planches avec une nouvelle emprise. En attendant la prochaine étape (peinture des barrières de la contre piste) les arènes seront prêtes pour la saison 2015.

## LIGNE LGV



Le 6 février, à l'initiative d'Inond'actions, le conseil d'administration de l'association et une délégation du conseil municipal se sont rendus sur le site des travaux de la future ligne LGV pour une visite organisée par Agnès ROUSSEAU, Directrice de la Communication chez Oc'via. Gilet fluo, casque et chaussures de sécurité étant de rigueur, les participants, très impressionnés par l'ampleur du chantier, ont pu évaluer l'avancée des travaux depuis le viaduc du Vistre haut de 12 mètres.

Le groupe s'est ensuite rendu aux gravières de Vergèze, au sud du canal BRL, où sont prélevés les emprunts nécessaires à la construction des remblais de la ligne LGV. Bien que les commentaires soient très intéressants et argumentés, la visite fut brève à cause du vent glacial qui soufflait ce jour-là.

## UN NOUVEAU COLOMBARIUM



Vu le nombre croissant de crémations, la municipalité a anticipé en installant un columbarium de 12 emplacements dans le nouveau cimetière.

*Un temps pour*

Tél. 04.66.35.43.98

[untempspourl@ yahoo.fr](mailto:untempspourl@ yahoo.fr)

31, rue de la mairie 30600 Vestric-et-Candiac.  
[www.untempspourl.eklablog.com](http://www.untempspourl.eklablog.com)

rejoignez-nous sur Facebook

Le Rond-Point du  
**TISSU**

RN113, 30600 VESTRIC  
04 66 71 31 61  
Du mardi au samedi  
10-12h • 14h30-19h

Confection, Ameublement, Voilage, Patch, Mercerie, Mousse, Laine...

# ACTION SOLIDARITÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

12



L'école élémentaire Montcalm a choisi de faire de la semaine du lundi 2 au vendredi 6 mars sa semaine de la solidarité. Il s'agit d'initier une sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. De permettre à nos élèves de ne pas laisser s'installer ou de dépasser les idées reçues. D'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, que ce soit à travers nos actes quotidiens les plus simples comme éventuellement les plus engagés.

Mais la solidarité passe par une nécessaire prise de conscience des besoins d'autrui et de notre potentiel d'action.

- Permettre à nos élèves de connaître le quotidien d'autres enfants dans le monde
- Leur faire connaître des exemples d'actions solidaires à travers le monde
- Leur laisser percevoir ce qu'eux-mêmes pourraient facilement envisager de faire pour se montrer solidaires

Ce programme ambitieux ne pouvant pas se mener sur cette simple semaine que nous voyons plutôt comme une impulsion pour des actions à venir. Actions qui s'inscriraient dans la durée. Charge à l'équipe enseignante de veiller à ne surtout pas tomber dans le misérabilisme et les clichés simplistes et malsains.

C'est dans ce contexte que Mme NAPON Florence a été invitée à l'école élémentaire de Vestric & Candiac, l'après-midi du vendredi 6 mars 2015. Originnaire du Vigan, Florence passe 6 mois de l'année au Burkina Faso, pays déshérité s'il en est de l'Afrique Sahélienne. Installée à proximité de la ville de Bobo-Dioulasso, elle fait vivre un dispensaire et apporte son assistance à la scolarisation des enfants, et particulièrement à celle des filles...

Mme NAPON a fait une intervention très appréciée de tous. Témoignages et anecdotes ont su captiver son jeune (et moins jeune) public. Les questions

des élèves n'ont pas manqué, témoignant de l'intérêt de chacun pour la vie des petits Burkinabés.

Elle a fait partager son expérience et sa connaissance du Burkina Faso. Un savoir acquis sur le terrain, en partageant la vie des populations locales. Florence et son mari ont pour projet à court terme de créer une clinique de brousse pour soigner les plus démunis.

Ce fut une séance de dépaysement total et de sensibilisation de nos élèves à la réalité de la vie d'autres petits enfants du monde. Notre souhait est de ne pas en rester-là et que la visite de Florence marque le départ de correspondances entre notre école et celle du village burkinabé. Puis, que des actions de réelle solidarité naissent de ces échanges et s'inscrivent durablement dans le temps.

*Geneviève Manchon  
Directrice  
école élémentaire Montcalm*

## LES ASSISTANTES MATERNELLES

### Rosario Herrero :

8 clos de l'Aire - 04 66 71 23 33

### Lutétia Durand :

13 impasse Jean Moulin  
06 33 16 69 08  
lutetia.michaud@hotmail.fr

### Sylvie Pastor :

5 rue des Platanes  
07 86 15 98 22 / 09 63 28 23 04

### Martine Proulhac :

3 impasse Jean Moulin  
04 66 71 02 57 / 06 60 99 61 32

### Christelle Lagny :

8 av. Charles de Gaulle  
04 66 71 09 32 / 06 31 97 22 22

### Sandrine Garcia :

1 rue du Temple - 04 66 71 38 20

### Carine Gimeno :

1 rue des Oliviers  
04 66 35 43 23 / 06 72 20 70 02

### Johanna Cabanel :

12 Camp de l'aire - 04 66 51 88 03  
06 78 19 50 12 - j.cabanel@yahoo.fr

### Christine Pascal :

5 rue des Florentines - 04 66 71 19 51

### Virginie Robin :

6 rue de la Licorne - 04 66 93 41 86  
06 13 45 20 81 - Facebook : Bambinus

# BIBLIOTHÈQUE

■ **Et si pour Pâques au lieu bien entendu de la traditionnelle « chasse aux œufs » vous partiez à la « chasse aux livres »...** de Pâques bien entendu...

Nos livres pour pâques : 1, 2, 3 les œufs de Pâques - Atelier de Pâques - Bientôt Pâques - La Petite souris, le Père Noël et le lapin de Pâques - le Premier œuf de Pâques - Qui se cache dans l'œuf de Pâques - Recettes de Pâques - Joyeuses Pâques petit lapin - Joyeuses Pâques petit canard - Juliette fête Pâques.

## [ APRÈS MIDI CONTE ]

La tentative n'a pas été concluante en octobre avec les enfants de la maternelle l'information étant mal passée. Allons-nous retenter l'expérience maintenant que nous disposons d'un tableau d'affichage municipal ?

## ALLEZ CHICHE !!!

### MAIS NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Surveillez le panneau d'affichage

## [ ET PUIS UNE PETITE PIQÛRE DE RAPPEL ]

### ■ S'inscrire, combien ça coûte ?

L'inscription est gratuite, vous avez bien lu pas de cotisation ; pour l'épo-

que actuelle, vous avez une chance incroyable.

« *Un livre a toujours deux auteurs ; celui qui l'écrit, celui qui le lit.* »

Jacques Salomé

## [ DE PLUS ]

### Vous voulez emprunter un livre, un CD ? Deux possibilités :

■ Consultez les collections sur le catalogue en ligne de la DLL (Bibliothèque du Gard). En quelques clics vous connaîtrez la disponibilité du document puis venez à la bibliothèque pour que je puisse vous le réserver en me donnant les références.

Le site [www.biblio.gard.fr](http://www.biblio.gard.fr)

■ Venez directement à la bibliothèque et je me ferai un plaisir de faire le nécessaire).

Pour vos courriels à : la bibliothèque [biblio.vestricetcandiac@gmail.com](mailto:biblio.vestricetcandiac@gmail.com)

## [ LES HORAIRES ]

**Mercredi** : 15h00 à 17h00

**Jedi** : 15h30 à 17h00

Rappel de 14h00 à 15h30 réservé à l'école Maternelle

**Vendredi** : 10h00 à 11h30

Durant les vacances scolaires la bibliothèque sera ouverte le jeudi de 15h00 à 17h00.

*Prenez vos précautions  
la bibliothèque sera fermée  
du 21 avril au 8 mai 2015  
réouverture le 13 mai 2015*



**QUALIGAZ**

Entretien - Dépannage - Gaz

5 bis rue Dhuoda • 30900 NÎMES • Tél. : 04 66 84 37 73  
Fax : 04 66 84 37 36 • [info@qualigaz.fr](mailto:info@qualigaz.fr) • [www.qualigaz.fr](http://www.qualigaz.fr)



**CARROSSERIE DEMELLO**

Dépannage  
Tôlerie  
Peinture

Tél. 04 66 71 14 39  
ZI les Rhodes - VESTRIC & CANDIAC

# SDC PISCINES S'INSTALLE À VESTRIC

14



A UCHAUD depuis 8 ans, SDC Piscines va élargir son domaine de compétence en ouvrant notamment un magasin de ventes de produits et accessoires pour la piscine. La zone Artisanale du Devois offre un emplacement parfaitement adapté à cette mutation.

SDC Piscines, c'est la culture du service pour une satisfaction client basée sur des relations de long terme. Notre antériorité dans l'entretien des piscines, c'est une expertise dans la rénovation des bassins. Notre technicité

c'est une formation permanente aux nouvelles technologies pour la sécurité et le confort. Notre notoriété c'est l'appui des plus grandes marques. Notre proximité c'est l'assurance d'interventions rapides et efficaces. SDC Piscines, c'est une équipe de femmes et d'hommes tous spécialistes et experts dans leur domaine, qui met chaque jour tout son savoir-faire et son énergie au service de ses clients.

C'est aussi une sélection stricte de nos fournisseurs vous garantissant

ainsi le meilleur rapport qualité/prix/innovation. Parce que votre plaisir est précieux, nous avons le souci permanent d'être à votre écoute pour vous apporter la solution la mieux adaptée à votre besoin.

Pour l'ouverture prévue début MAI 2015, Stéphane DI CARLO et Alexandra mettront tout en œuvre « *Pour que votre piscine soit toujours un plaisir* ».

**SDC Piscines : 06 20 20 21 46**  
**[www.sds-piscines.com](http://www.sds-piscines.com)**

## ALARMES PREMIUM



Alarmes Premium est une entreprise dynamique dont la vocation première est d'adapter les solutions de sécurité à chaque situation. Parce que votre maison, votre appartement, votre local

est unique, il nous apparaît essentiel d'étudier avec vous et pour vous la solution adaptée.

Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les innombrables offres proposées, et c'est pour cette raison que nous souhaitons avant tout comprendre avec vous comment sécuriser au mieux vos biens et vos proches. Proximité, réactivité et offres adaptées pour chacun, voilà ce qui définit Alarmes Premium. Nous croyons avec force qu'il ne suffit pas d'adapter son habitation au matériel que nous trouvons ou que l'on nous propose, mais plutôt

qu'il faut adapter le matériel, le conseil et le service à votre habitation, votre mode de vie. Parce que la sécurité est aujourd'hui essentielle, et qu'elle est une question de confiance, nous vous proposons d'étudier gratuitement et sans engagement avec vous ces solutions, chez vous ou dans notre magasin.

**Alarmes Premium - ZA CANTE CIGALE**  
**30600 Vestric et Candiac**  
**04 66 53 50 34**  
**[contact@alarmes-premium.fr](mailto:contact@alarmes-premium.fr)**  
**[www.alarmes-premium.fr](http://www.alarmes-premium.fr)**

# LE MJV

## Le MJV lance ses premières manifestations pour 2015.

En janvier dernier les membres du bureau du MJV (pour rappel, la nouvelle association de la jeunesse du village) vous avaient présenté le programme des manifestations à venir jusqu'à la fête votive fin juillet.

## Les deux premiers événements arrivent bientôt !

### ■ SAMEDI 25 AVRIL :

La Soirée du MJV

Une soirée comme on les aime à la

salle Polyvalente de Vestric, animée par Dj Stany (Vestric) et Maxime Calbo, qui sera l'occasion pour les vestricois de tout âge de se retrouver dans une ambiance festive et conviviale.

### ■ SAMEDI 16 MAI :

La Journée en Pays du MJV

Cette fois le MJV sort du village et vous donne rendez-vous à la manade Cayzac à Beauvoisin. Au programme, petit déjeuner (offert aux membres de l'association uniquement), ferrade, apéritif musical animé par Jérémie C

AKA (Vestric) & Julien Rutyna (Vestric) et bandide en pays.

Une soirée animée quant-à elle par Florian Falgairolle (Vestric) et Yannis Alonzo viendra clôturer cette belle journée de traditions et de convivialité.

### Nous comptons sur votre présence !

A très vite, l'équipe du MJV.

Toutes les informations concernant l'association sur

[www.facebook.com/associationMJV](http://www.facebook.com/associationMJV)

# OLD FROGS



La saison bat actuellement son plein, avec son lot de victoires et de défaites chaque Vendredi.

La 3<sup>ème</sup> mi-temps permet au groupe de se retrouver dans un moment convivial apprécié de Tous.

La fin de saison est bien remplie, et se clôturera le 19 juin 2015 par son Assemblée Générale.

A noter le moment fort de la saison, notre Tournoi, le samedi 2 Mai 2015. Football, Apéro, Paëlla et musique seront au rendez-vous, alors n'hésitez pas à venir.

Afin de préparer la saison prochaine, nous sommes prêts à accueillir des joueurs motivés par le Football et la convivialité, âgés de plus de 35 ans.

### Personne à contacter :

Maxime Karmann - 06.26.76.82.01

A très bientôt.

*Le Président, Maxime Karmann*

**VPD Vestric Auto Dépannage**

**24 h / 24 h**

**Tél : 06.14.78.60.07**

**Tél : 06.10.70.90.11**

**Z.I Les Rhodes 30600 Vestric et Candiac**

**F&U AUTO**

**Julien MONTEIL**

**04 66 80 47 24**

**06 12 56 53 54**

**Achat et vente de véhicules d'occasion**

# DÉTENTE & AMITIÉS VESTRIÇOISES

Nous commençons toujours l'année en nous réunissant autour d'un bon repas. Après les réunions en famille, c'est la fête entre amis !

Cette année, c'était le samedi 17 janvier, et nous étions nombreux !

L'animation et l'ambiance musicale étaient assurées par Nicole Eymard et Michel Meneghini. Il y a eu ensuite :

Le mardi 27 Janvier 2015 : un mini loto, suivi du goûter d'anniversaire des natifs du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Le mercredi 11 Février 2015 : le Gâteau des Rois animé par la chorale.

Le Samedi 7 mars 2015 : a eu lieu notre Assemblée Générale à l'issue de laquelle a été servi un apéritif.

Mercredi 11 mars 2015 : La Sté PONS de BRASSAC en présentant ses produits du terroir nous a donné l'occasion de les tester au cours d'un bon repas.

Le mardi 24 Mars 2015 : un mini loto, suivi du goûter d'anniversaire des natifs du 1<sup>er</sup> trimestre.

Nous nous étions inscrits pour un voyage en Alsace, du 10 au 16 Octobre dernier, programmé par la Fédération des

Aînés. Mais il n'a pu se réaliser pour cause de mauvais temps. Maintenant, la météo nous donne le feu vert. Ce voyage s'effectuera donc du 28 Mars au 3 Avril 2015.

Pendant ce trimestre, les mardis après-midi, de nombreux joueurs sont venus disputer en alternance : concours de belote et concours de rami.

Notre chorale a fait quatre sorties dans différentes maisons de retraite, et s'est jointe aux 4 autres chorales dirigées par Nicole Eymard, pour participer à deux concerts caritatifs.

Pour débiter le 2<sup>e</sup> trimestre, nous envisageons :

En plus des concours de belote et rami, des mardis.

■ **Le samedi 11 Avril 2015** : Grand Loto du Printemps à 17h30 à la Salle Polyvalente.

■ **Le dimanche 19 Avril 2015** : pour la fête du Terroir, nous tiendrons un stand de vente de pâtisseries sucrés et salés, confectionnées par nos adhérents.

■ **Le mardi 28 Avril 2015** : une sortie en « Drôme Provençale ».

■ **Le Jeudi 21 Mai 2015**, nous prévoyons une vente d'oreillettes au siège du Club : Cour Gabian.

16

## VESTRIC GYM VOLONTAIRE



quelques absences pour maladie.

Nous avons fait un choix pour une photo, en vous présentant les cours de séniors, qui restent toujours aussi fidèles les mardis et vendredis, et qui gardent la forme.

Vous pourrez si vous le souhaitez, voir d'autres photos sur le blog de Christian Fourcadier, qui est gentiment venu à la salle deux fois de suite pour prendre ces clichés

Nous sommes à ce jour 37 licenciées, et comptons bien augmenter le nombre pour l'année prochaine, si le bureau reprend...

Nous sommes à la recherche de bénévoles, suite à une démission d'un membre du bureau pour l'année prochaine.

Encore quelques mois et l'année sportive tire à sa fin, déjà... Le bureau souhaitait donner quelques nouvelles de l'association « Vestric Gym Volontaire ».

L'année s'est très bien écoulée, les cours ont été suivis avec assiduité aussi bien par les séniors que par les autres adhérentes, avec beaucoup d'enthousiasme et de jovialité, malgré

**Toute personne intéressée peut contacter soit :**

**Emilie Borg : 06 1021 77 84**

**Maryse Boulet : 06 99 07 98 38**

**Christine André : 06 74 99 70 23**

# INOND' ACTIONS



Lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2015, les membres de l'association ont voté la modification des articles 9 et 15 des statuts, comme suit :

## ■ Article 9 - Conseil d'administration :

L'association est dirigée par un conseil de 13 (treize) membres élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres du conseil sont renouvelés par tiers. Les deux premières années les membres sortants sont choisis par tirage au sort parmi les membres non encore renouvelés. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un président
- un ou plusieurs vice-présidents,
- un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire adjoint,
- un trésorier et, si besoin est, un trésorier adjoint.

En cas de vacance, le conseil pourvoit, par scrutin secret, provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a, notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association.

## Article 15 - Dissolution :

En cas de dissolution, laquelle dans l'hypothèse d'un choix, serait prononcée en assemblée générale par les deux tiers

au moins des membres présents, un ou plusieurs liquidateurs seront nommés par celle-ci.

L'actif, s'il y a lieu, sera dévolu suivant les règles fixées et inscrites dans les statuts lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2015, à savoir : après le règlement de toutes les factures et le recouvrement de toutes les créances, l'actif de l'association sera partagé ou transmis aux établissements scolaires de la commune, à une collectivité territoriale ou/et un établissement public, ou/et une association existante, ayant leur siège dans la commune de Vestric et Candiac, et s'engageant sur des actions pédagogiques, de formation, d'information, d'aide collective ou/et de fournitures de matériels, de documents ou logiciels concernant uniquement les inondations dans le village. Si aucune collectivité ou association ne présente ces caractéristiques, la municipalité en place se chargera de la gestion de l'actif dans les mêmes conditions.

Lors du débat qui a suivi l'assemblée générale, le bureau d'Inond'actions a alerté les adhérents et les vestricois sur les nombreux embâcles potentiels (palettes, tas de bois, carcasses, et vieilles caravanes), qui jonchent la plaine du Vistre, en rappelant qu'en 2005, le pont de Candiac a été complètement obstrué par des embâcles de toutes sortes, constituant un véritable barrage. Le règlement du PPRI, validé par la préfecture, permettra le contrôle de ces embâcles. Dès maintenant, il faut se préoccuper de fixer au sol ces embâcles, et/ou clôturer efficacement les parcelles concernées.

*Le président, le bureau  
et le conseil d'administration d'Inond'actions*



**ELECTRICITE GENERALE - NEUF ET RENOVATION**  
**CLIMATISATION REVERSIBLE**  
**CHAUFFE-EAU SOLAIRE / THERMODYNAMIQUE**  
**POMPE A CHALEUR AIR/EAU**  
**PHOTOVOLTAIQUE**

**Etude - Installation - Dépannage**

**04 66 88 38 95**

Rue du Candiac - 30600 VAUVERT - npeytavin@sepeg.fr

**Livraison de repas à domicile**

**Salad'elle**

*Une cuisine saine et savoureuse  
tous les jours de la semaine*

**06 87 83 85 29** [www.saladelle.com](http://www.saladelle.com)

# U.S. VESTRIC



18

Pour l'équipe senior, première de son groupe, la montée est toujours d'actualité avec un effectif investi et motivé. Les prochains matchs seront décisifs, à nous de ne pas nous relâcher. Nous vous attendons nombreux pour ve-

nir l'encourager. Concernant les débutants, la fidélité aux entraînements est un réel plaisir pour les dirigeants. L'effectif grandit chaque mercredi ; licenciés ou pas, les enfants sont accueillis par nos trois éducateurs. Nous remercions les parents de leur implication dans la vie du club. La saison se terminera par le tournoi jeunes qui aura lieu le 16 mai 2015, venez soutenir nos jeunes pousses !! Il y a également une sortie surprise en préparation. L'assemblée générale se déroulera le vendredi 29 mai à 18h30 à la salle des marronniers, un vin d'honneur clôturera cette assemblée. Pour la saison prochaine, le club est toujours à la recherche de bénévoles désirant s'investir, au bureau ou sur le terrain, ainsi que des joueurs de toutes catégories, que ce soit en séniors ou en jeunes.

## CLUB TAURIN « LA BOUVINO »

### [ PROGRAMME DE LA SAISON 2015 ]

#### ■ Journée « Terroir et Camargue » le 19 avril :

Au mois d'avril, le club taurin a l'habitude d'organiser une journée taurine avec un entraînement d'Abrivado.

Cette année, le club s'est associé à la Commission Festivités pour donner plus d'ampleur à cette journée, transformant la « Journée Taurine » en « Journée Terroir et Camargue ». Ainsi la journée commencera avec la Transhumance et se poursuivra avec l'entraînement d'Abrivado assuré par la manade Arlatenco (Clément).

Un marché se tiendra sur la place tout au long de la journée avec la possibilité de restauration.

#### Au menu :

charcuterie lozérienne, jarret de porc aux lentilles, dessert, café.

**Prix du repas : 14€.**

**Réservation : 06 84 80 80 88 et en mairie au 04 66 71 11 58**

### [ FÊTE DU PRINTEMPS 30 ET 31 MAI 2015 ]

#### ■ Samedi 30 mai

Course de ligue (protection) avec les manades : MARTINI, des BEAUMELLES, HERVAS

*Razeteurs stagiaires désignés par la Fédération*

Abrivado et bandido assurées par la manade MARTINI

#### ■ Dimanche 31 mai

Course comptant pour le trophée de l'Avenir BEL-AMI de l'Occitane, SAPHIR du Brestalou, FRIGOLET de Cavallini, CAMPEON de Pagès, ZINTKALA d'Aubanel, AIGLON de Nicollin.

*Razeteurs engagés : CLARION Christophe, FERRIOL Joffrey, MAUREL David, CHARRADE Antoine.*

### [ GASE LE DIMANCHE 28 JUIN 2015 ]

Manades : ARLATENCO, MARTINI, LERON, AUBANEL

Abrivados à 11h ; Bandidos à 18h ;

Restauration et buvette sur place.



## LE PONT DU GARD ILLUMINE 2015

Les grands rendez-vous d'avril à juillet ... A ne pas manquer !

**3<sup>ème</sup> RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE MONDIAL**  
les 25 & 26 avril

**CIRQUE AU PONT : PREMIÈRE INTERNATIONALE**  
les 30 avril, 1<sup>er</sup> & 2 mai

**SPECTACLE LES FÉRIES DU PONT**  
«MONDES MAGIQUES» PAR LE GROUPE F  
les 5, 6, 12 et 13 juin

**SOUS LE PONT, LA PLAGE**  
juillet et août

**SPECTACLE SON ET LUMIÈRE**  
juillet et août

**FESTIVAL LIVES AU PONT**  
les 9 & 10 juillet

Retrouvez toutes les infos pratiques et les tarifs des événements et ateliers proposés sur [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

# LA CCRVV

La Commission Environnement de la communauté de communes a décidé de ne pas reconduire la collecte des JRM (journaux, revues, magazines) en porte à porte, vu le faible tonnage et le coût supplémentaire engendré.

A compter du 1<sup>er</sup> avril, les administrés devront déposer leurs JRM dans l'une des 3 colonnes prévues à cet effet :

- Déchetterie ;
- Chemin de Vergèze (près du vieux cimetière) ;
- Rue du Jeu de Ballon.

Sous peu une quatrième sera installée, nous vous communiquerons son emplacement ultérieurement.

Quelques chiffres qui devraient nous inciter à utiliser les points d'apports volontaires

De janvier à septembre 2014, la CCRVV a collecté :

<b>En porte à porte</b>	<b>coût du traitement</b>
70 tonnes.....	53 € la tonne
<b>En apport volontaire</b>	<b>coût du traitement</b>
157 tonnes.....	53 € la tonne

Pour cette même période, 335 tonnes ont été jetées dans les bacs jaunes du tri sélectif et nous ont été facturées 224 euros la tonne. Ce qui a engendré une dépense supplémentaire de **57 285 euros** (224 € - 53 € x 335 tonnes).

## ATTENTION

Les jours de collecte changent  
à compter du **2 mai 2015**

- Ordures ménagères : mardi et samedi
- Tri sélectif : jeudi

Merci de sortir les bacs la veille

**Bar Tabac de "l'Avenir"**

Chez Nathalie & Alain

**04 66 71 22 73**

**VESTRIC**

## VERANDASUD...

Clément GARULO & Freddy HUE  
Tél: 06 80 66 30 74 - 06 08 05 71 96

Fabricants - Installateurs

Menuiserie - Aluminium & PVC  
Portes de garage-Portail de clôtures  
Volets roulants & battants  
Stores intérieur extérieur  
Moustiquaires - Grilles magasin

Bureau: 04 66 71 36 12 - Email: verandasud@outlook.fr  
Z.I. de Vestric - Route d'Uchaud - 30600 Vestric et Candiac

## David COIFFURE

Horaires d'ouvertures  
du Mardi au Vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 19h  
Samedi NON STOP  
8h30 - 17h

**SALON MIXTE**  
Tél : 04.66.71.30.36  
30600 VESTRIC & CANDIAC

## Garage Thierry PEREZ

SERVICE ET QUALITÉ AVANT TOUT

Mécanique - Carrosserie - Climatisation  
Vente de véhicules neufs et occasions

**ZA, rue de l'Avenir - Vestric - Tél 04 66 71 15 74**

## CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION D'EQUIPEMENTS GENERAUX

Siège Social : 7, av. de la Fontanisse - Pôle Actif  
30660 GALLARGUES LE MONTUEUX  
Tél.: 04.66.04.70.60

Agence Cévennes : Im. Le Liner - 1655 Ch de Trespeaux  
30100 ALES  
Tél.: 04.66.56.67.60

Agence Vallée du Rhône : 176, av. Roger Salengro  
30200 BAGNOLS/CEZE  
Tél.: 04.66.39.02.65

Agence Alpes du sud : 49, Allée des Platanes  
26170 BUIS LES BARONNIES

www.cereg.com

# Numéros utiles

## RENSEIGNEMENTS

### ■ LA MAIRIE

#### Horaires d'ouverture au public

**Lundi** : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30  
**Mardi** : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30  
**Mercredi** : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 16h30  
**Jeudi Fermeture**  
**Vendredi** : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h00

#### Secrétariat :

Tel : 04 66 71 11 58

Fax : 04 66 71 27 60

#### Adresse internet :

vestric@wanadoo.fr

Site : www.vestric.fr

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Lundi** : 8h30 à 11h30  
**Mardi** : 8h30 à 11h30  
**Mercredi** : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h30  
**Jeudi** : 9h30 à 11h30  
**Vendredi** : 15h15 à 17h30

Téléphone et fax : 04 66 77 23 87

## LA DÉCHETTERIE

### Fermeture hebdomadaire :

le vendredi, dimanche et jours fériés.

### Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30

## LA BIBLIOTHÈQUE

**Mercredi** : 15h00 - 17h00

**Jeudi** : 15h30 - 17h00

**Vendredi** : 10h00 - 11h30

### ■ Et durant les congés scolaires...

**Jeudi** : 15h00 - 17h00

## LE CIMETIÈRE

**Octobre à mars** : 9h00 à 17h30

**Avril à septembre** : 9h00 à 18h00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Téléphone : 04 66 35 55 55

■ Site internet : www.ccrvv.com

## SÉCURITÉ - URGENCES

■ <b>POMPIERS</b> .....	18
■ <b>CENTRE MÉDICO-SOCIAL</b> .....	04 66 73 10 50
■ <b>SAMU</b> .....	15
■ <b>GENDARMERIE DE BERNIS</b> .....	04 66 71 39 10
■ <b>POLICE MUNICIPALE</b> .....	04 66 71 73 51
■ <b>POLICE INTERCOMMUNALE</b> .....	04 66 53 25 51

## DIVERS

■ <b>LYONNAISE DES EAUX</b> .....	08 10 46 94 69
■ <b>URGENCE SÉCURITÉ GAZ</b> .....	0 800 47 33 33
■ <b>URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ</b> ...	09 72 67 50 30
■ <b>ORANGE</b> : dysfonctionnement réseau téléphonique fixe .....	1015
■ <b>ÉCOLES</b>	
Maternelle .....	04 66 71 43 30
Elémentaire .....	04 66 71 57 79
Restauration scolaire .....	04 66 88 67 70
■ <b>MÉDECIN</b>	
M. Roure .....	04 66 71 66 79
■ <b>DENTISTE</b>	
Mme Delage .....	04 66 71 02 82
■ <b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	
Mme Dogat .....	04 66 71 07 17
■ <b>ORTHOPHONISTE</b>	
Mme Boissier .....	04 66 71 31 79
■ <b>INFIRMIÈRES</b>	
N.Colado et L.Michel .....	04 66 51 97 50
■ <b>CORRESPONDANT MIDI LIBRE</b>	
M. Fourcadier .....	04 66 71 24 70